

Rapport d'activités 2013



Rapport moral 2013

René Rosoux, président

Rapport moral du président 2013

Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre Assemblée générale 2014

Gardons le cap !

L'année 2013, nous le savions, allait être une année difficile, austère et pleine d'incertitudes sur le plan financier ; elle allait aussi constituer une étape charnière et décisive pour notre avenir... Pourtant elle s'était annoncée sous les meilleurs auspices avec la **validation du plan d'action quinquennal** (PAQ), d'abord validé par les Conseils d'administration des Conservatoires d'espaces naturels en région Centre et, ensuite, par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Le PAQ constitue pour nous un véritable programme stratégique qui donne de la visibilité à nos actions sur les 5 prochaines années... Au-delà de ses ambitions et de ses effets sécurisants, il s'est aussi avéré être un facteur de rapprochement entre le Cen Centre et le Cen Loir-et-Cher à travers la mise en place d'un conseil scientifique commun et d'un programme pluriannuel d'actions concertées et complémentaires.

Par-delà, les démarches engagées conjointement ont aussi abouti à **l'agrément officiel des Conservatoires d'espaces naturels**, par l'Etat et la Région Centre, le 6 mai 2013.

Les démarches administratives et les documents élaborés ont permis aux Conservatoires, à travers les réflexions internes et la concertation avec leurs partenaires, de valoriser leurs actions et réaffirmer leurs fondamentaux. Nous pouvons nous en féliciter et nous en mesurerons les bénéfices dans les années à venir.

Forts des ambitions affichées dans le Plan d'action quinquennal et malgré un contexte budgétaire tendu et incertain, le Cen Centre a souhaité ne pas se donner des objectifs *a minima* mais, au contraire, de se donner les moyens de sa politique et viser un idéal en faveur du maintien et de la valorisation de la biodiversité...

Ainsi, la stratégie et l'animation territoriale pour la préservation d'espaces naturels remarquables constituent-elles un axe fort de l'intervention des Conservatoires. Dans ce domaine, l'année 2013 aura été riche en actions conservatoires et en opérations foncières qui sont venues renforcer le réseau des espaces protégés ainsi que l'implication du Cen Centre dans les politiques de préservation d'espaces à forts enjeux.

L'acquisition de l'Etang Massé et de son cortège de zones humides a été portée au crédit de l'année 2012 mais la célébration officielle de cette acquisition, qui a eu lieu le 7 juin 2013 en présence des partenaires et des collaborateurs du projet – tels l'Europe (FEDER), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Régional du Centre, la SAFER du Centre et le PNR de la Brenne- a définitivement consacré cette action conservatoire comme l'une des plus belles réussites foncières de notre structure.

Par-delà, dans l'esprit de la SCAP, nous avons engagé, en partenariat avec le PNR de Brenne, des négociations sérieuses avec le Conseil régional pour ériger tout un complexe d'étangs en **Réserve Naturelle Régionale** ; une façon pour nous de protéger durablement cette zone remarquable et de la gérer de façon cohérente et complémentaire avec les autres espaces protégés.

L'année 2013 n'a heureusement pas été exempte d'acquisitions ou d'opérations de maîtrise foncière avec notamment des renforcements autour de sites emblématiques comme la Réserve Naturelle de la Vallée des Cailles ou les Prairies du Fouzon.

Les dossiers ambitieux d'animation des territoires se poursuivent avec notamment **l'animation Natura 2000** sur la Loire dans toute sa traversée de la région Centre, celle-ci étant conduite principalement sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, mais aussi du Pays Nevers Sud Nivernais.

Les collectivités sont d'ailleurs de plus en plus présentes dans l'animation Natura 2000 et donc dans les partenariats avec le Cen Centre, comme en témoigne l'animation de sites en Champagne Berrichonne de l'Indre pour la Mairie de Saint Georges sur Arnon ou dans le Pays Fort et le Sancerrois pour le Pays Fort Sancerre Sologne ou encore la Communauté de Communes de Rivière-Chinon-St-Benoît la Forêt sur les Puys du Chinonais.

En termes de projets territoriaux, l'opération « Pasto'Loire », projet de réinstallation du pâturage itinérant comme mode de gestion des bords de Loire, commencée dans le Loiret, avec pour vocation de se développer dans d'autres départements ligériens, prend son envol dans le Cher et la Nièvre à travers de nouveaux partenariats et bénéficie de la possibilité de sortir de la démarche de « prestations rémunérées » au profit d'aides, liées à l'économie agricole, qui offrent plus de pérennité, de régularité et de sécurité aux éleveurs...

Les nouvelles dispositions légales qui encadrent la réalisation d'aménagements ayant une incidence sur l'environnement, imposent aux Maîtres d'ouvrage de mettre en œuvre des mesures compensatoires. Conformément à son Plan d'action quinquennal et dans le respect d'une charte éthique de positionnement définie au niveau du réseau des Conservatoires, le Cen Centre s'est très fortement impliqué dans cette démarche nouvelle sur la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux. Outre la perspective de protéger de nouveaux sites qui seront restaurés en faveur de la biodiversité, cette implication permet au Conservatoire de travailler en partenariat avec les principaux acteurs concernés en Indre-et-Loire (SAFER, SEPANT, LPO Touraine, Chambre d'agriculture, Fédération de Pêche) sous l'égide d'un partenaire privé, LISEA / COSEA, maître d'ouvrage de la construction et de l'exploitation future.

L'année 2013 a marqué la troisième, et malheureusement dernière année, d'implication du Cen Centre dans une opération d'inventaire systématique de la biodiversité, intitulée **Carnets B**. Ce dispositif d'inventaires, pilote en France, initié par le Ministère de l'Ecologie et activement relayé par la DREAL Centre, auquel les départements d'Indre-et-Loire, du Cher et d'Eure-et-Loir ont également adhéré, aura permis ces trois dernières années de réaliser de véritables découvertes naturalistes qui ont considérablement enrichi les connaissances sur notre région. Vu le succès notable de cette opération expérimentale, il est regrettable que le Ministère en charge de l'Ecologie n'ait pas souhaité poursuivre et étendre ce dispositif même si le contexte budgétaire actuel n'est guère favorable.

Il est particulièrement intéressant d'accroître les connaissances scientifiques quand les données peuvent être répertoriées et rassemblées au niveau régional pour permettre de disposer d'une véritable banque de données scientifiques, d'une capacité d'analyse centralisée, de moyens de porter à connaissance et par-delà de pouvoir impulser de nouvelles actions d'inventaires ciblés sur des enjeux pertinents et c'est tout l'objectif du futur **Observatoire régional de la biodiversité (ORB)**, lancé officiellement le 5 décembre 2013, qui est un projet piloté conjointement par l'Etat et la Région Centre. Ce nouvel outil, très attendu, est très prometteur, même si tout reste à faire... Ce dispositif, placé sous la houlette de l'EcoPôle, traduit une réelle volonté politique de l'Etat, de la Région, du CBNBP, du Cen Centre et des réseaux associatifs de Nature Centre de se coordonner pour améliorer la connaissance de la biodiversité en région et offrir des outils d'aide à la décision, notamment vers les collectivités mais aussi vers les particuliers.

Nous pouvons aussi citer des réalisations scientifiques importantes (SERENA, inventaires ZNIEFF et Natura 2000, Plans d'actions sur la faune menacée, plans de gestion des sites...) qui ont permis d'améliorer nos connaissances de terrain et d'enrichir progressivement nos bases de données sur la biodiversité régionale, gisement considérable qui ne manquera pas d'alimenter le capital scientifique du futur Observatoire Régional de la Biodiversité.

Le bilan plus complet des réalisations opérationnelles et visible dans le rapport synthétique d'activités et les rapports départementaux détaillés, témoigne de réalisations effectives qui teintent cette année 2013 d'une forte dose d'optimisme et témoigne des marques de confiance

renouvelées de la part des partenaires institutionnels Etat, Région, Agences de l'eau, Conseils généraux, Collectivités locales...

Et même si le mécénat peine à se développer, il n'en demeure pas moins que certains partenaires privés réaffirment, malgré le contexte de crise, leurs partenariats avec le Cen Centre sur des sites tels Lafarge Granulats, Cemex ou EDF et le CNPE de Dampierre-en-Burly.

Malgré cet optimisme global, 2013 fut pourtant une année de soucis administratifs très contraignants et de difficultés de gestion de la trésorerie...

Notre conservatoire, assimilé à un donneur d'ordre public, comme bon nombre d'associations financées majoritairement sur fonds publics, s'est vu dans l'obligation de mettre en place des procédures de passation de commandes adaptées du code des marchés publics. Grâce aux réflexions menées dans le réseau des conservatoires, notamment en Picardie, le Cen Centre a lancé ses premiers marchés en 2013. Ceci a engendré des surcharges administratives au sein d'une équipe dont il a fallu revoir les méthodes de travail pour les adapter à ces obligations nouvelles. Si la concurrence permet de trouver la meilleure adéquation prix/offre technique, elle modifie profondément, et contre notre volonté, les relations que nous avons tissées avec les entreprises et associations régionales, souvent structures d'insertion ou TPE familiales, envers lesquels nous ne pouvons plus garantir formellement des partenariats stables et durables.

L'effet de crise s'est ressenti au niveau des banques dont on ne peut que constater qu'elles ont été rendues frileuses et qu'elles ne prennent plus réellement de risques pour soutenir la trésorerie. Cette réticence a entraîné des tensions accrues du côté de la trésorerie, ce qui a inmanquablement créé des difficultés et des tensions avec les prestataires et les partenaires du Conservatoire, envers lesquels les délais de paiement se sont considérablement allongés.

Au-delà des soucis et des dysfonctionnements administratifs, l'une des principales difficultés de l'année 2013 fut l'impossibilité de se projeter vers l'avenir. 2013 a constitué une véritable année charnière pour de nombreux dispositifs financiers et programmes : fin du Plan Loire 3, négociation du contrat de plan Etat-Région à venir, révisions des fonds européens.... Les seuls éléments de stabilité émanent des Agences de l'Eau et des Conseils généraux dont les politiques sont actuellement stabilisées.

Sur le plan humain, le réseau des conservateurs, très impliqués dans la surveillance et la gestion des sites, repart à la hausse avec plus de 80 représentants locaux fin 2013.

Le rapport financier apportera des informations plus poussées sur les ressources humaines, mais il est important de signaler que notre équipe technique qui, malgré les difficultés administratives et les nouveaux modes de fonctionnement, réalise avec beaucoup de professionnalisme et d'efficacité, plus de 95% des études, actions conservatoires et animations sur le terrain. Cette année, elle a connu des mouvements de personnels importants liés, notamment, à d'heureux événements et ce dans la continuité du mouvement engagé en 2012.

Notre conservatoire vit et se développe à travers ses acquis scientifiques, son patrimoine naturel, et également ses projets conservatoires. Après 20 ans d'actions, il est devenu l'organisme de conservation et de gestion de la majorité des sites naturels remarquables de la région et il entend bien, avec ses partenaires institutionnels, poursuivre son action dans l'espace et dans le temps. Pour cela il devra continuer à faire preuve de compétence, de savoir-faire et d'efficacité et, peut-être aussi, de capacités adaptatives et d'originalité. La relance économique d'une région passe aussi par son rayonnement culturel et la valorisation de son environnement naturel et nous serons au rendez-vous...

René Rosoux
Président